



CHARTRE CLUB GARDANNE MEYREUIL BASKETBALL

En validant une licence pour la saison en cours, vous acceptez automatiquement la présente charte, laquelle revêt un caractère obligatoire pour l'ensemble des membres adhérents de notre association. Cette charte établit un cadre afin de garantir une participation cohérente et cordiale au sein de notre club.

ENGAGEMENTS DU JOUEURS

■ Assister aux entraînements et aux matchs

Chaque membre s'engage à participer régulièrement aux séances d'entraînement planifiées par l'entraîneur de l'équipe. La présence aux entraînements est cruciale pour le développement des compétences individuelles et pour renforcer la cohésion de l'équipe.

■ Arriver à l'heure aux entraînements et matchs

Chaque membre s'engage à arriver à l'heure pour les séances d'entraînement prévues. La ponctualité permet de maximiser le temps d'entraînement et de maintenir un environnement discipliné et respectueux. Lors des matchs, les membres sont encouragés à arriver en avance pour se préparer physiquement et mentalement. Cela garantit une préparation adéquate et minimise le stress lié au temps.

Respecter les horaires établis pour les activités du club est un signe de respect envers tous les membres de l'équipe. Les retards non justifiés perturbent le bon déroulement des séances d'entraînement et des matchs.

■ Signaler mon absence à mon entraîneur

En cas d'indisponibilité pour un entraînement ou un match, il est impératif de prévenir l'entraîneur ou le responsable de l'équipe dans les délais les plus brefs. Une communication transparente permet de mieux organiser les activités de l'équipe.

■ Porter l'équipement adéquat à la pratique du basketball

Les membres s'engagent à porter une tenue de basketball appropriée, comprenant un maillot ou un t-shirt, un short et des chaussures de basketball. Les membres sont responsables de leur matériel notamment de la tenue de match que leur sera prêtée.

■ Respecter ses coéquipiers, adversaires et les arbitres

Chaque membre s'engage à respecter ses coéquipiers en les traitant avec considération. Le respect mutuel renforce l'esprit d'équipe en créant un environnement où chaque joueur se sent valorisé et soutenu.

Les membres du club doivent faire preuve de respect envers leurs adversaires en évitant tout comportement provocateur, méprisant ou déloyal.

Le respect envers les arbitres est essentiel. Les membres s'engagent à accepter les décisions arbitrales avec fair-play, sans contestation excessive ni manque de respect envers les officiels. Le fair-play est une valeur essentielle dans notre club. Les membres s'engagent à jouer de manière honnête, à respecter les règles du jeu et à éviter toute tricherie, simulation ou excès de colère.

■ Respecter les consignes et choix de l'entraîneur

Les membres reconnaissent l'autorité de l'entraîneur en matière de stratégie de jeu, de composition de l'équipe, de plan d'entraînement et de décisions pendant les matchs. Les membres s'engagent à écouter attentivement les consignes de l'entraîneur et à poser des questions si quelque chose n'est pas clair. Une communication ouverte est encouragée.

Les consignes de l'entraîneur concernent également le comportement, la discipline et le respect des règles internes de l'équipe. Les membres doivent s'y conformer. En respectant les consignes de l'entraîneur, les membres contribuent à créer un climat positif où l'entraîneur se sent soutenu et respecté dans son rôle.

Si un membre a des préoccupations ou des suggestions concernant les consignes ou les choix de l'entraîneur, il est encouragé à les aborder de manière respectueuse et en privé.

Le non-respect constant des consignes de l'entraîneur peut entraîner des mesures disciplinaires prises par le club, conformément à ses règlements internes.

■ Préparer, ranger et prendre soin du matériel

Chaque membre est responsable de l'entretien et du respect de l'équipement du club. Les membres utilisent le matériel de manière responsable et ne le détériorent pas intentionnellement. Les membres sont responsables des dommages causés par une utilisation abusive ou négligente. À la fin de chaque activité, les membres s'engagent à ranger soigneusement tout l'équipement utilisé, à le remettre à sa place désignée et à s'assurer que les locaux sont propres et bien rangés.

Si un membre constate un problème ou un dommage sur le matériel, il est tenu de le signaler immédiatement aux responsables du club afin que des mesures de réparation ou de remplacement puissent être prises. Les membres s'engagent à éviter tout acte de vandalisme ou de vol concernant le matériel du club, car cela nuit à tous les membres du club.

■ Tenir la table de marques

Les membres s'engagent à être disponibles pour tenir la table de marques lors des matches de l'équipe ou des compétitions organisées par le club. Les membres qui s'engagent à tenir la table de marques doivent suivre une formation pour comprendre les responsabilités et les procédures associées à cette tâche. Le club fournira la formation nécessaire.

En cas d'indisponibilité pour tenir la table de marques, les membres s'engagent à trouver un remplaçant adéquat et à en informer le club à l'avance.

■ Se rendre disponible pour l'arbitrage

Les membres qui s'engagent à arbitrer doivent suivre une formation appropriée pour comprendre les règles officielles du basketball et les responsabilités de l'arbitre. Le club fournira des opportunités de formation.

Les membres s'engagent à être disponibles pour arbitrer lors des matches de l'équipe ou des compétitions organisées par le club, conformément à un calendrier établi.

Les membres qui arbitrent s'engagent à maintenir une neutralité totale envers les équipes en compétition, à ne pas favoriser une équipe par rapport à une autre et à faire preuve d'impartialité.

En cas d'indisponibilité pour arbitrer un match, les membres s'engagent à trouver un remplaçant adéquat et à en informer le club à l'avance.

L'arbitrage est une responsabilité honorable qui contribue à promouvoir le fair-play et à maintenir l'intégrité du jeu. Nous comptons sur tous les membres qui s'engagent à arbitrer pour soutenir le succès de notre club de basketball associatif amateur et l'expérience positive de tous les participants.

ENGAGEMENTS DES PARENTS

■ Accompagner l'équipe de mon enfant

Les parents s'engagent à être présents aux matches, aux tournois, aux événements et aux célébrations de l'équipe de leur enfant pour montrer leur soutien et leur encouragement. Les parents encouragent leur enfant de manière positive, en valorisant l'effort, l'engagement et l'amélioration plutôt que de se concentrer uniquement sur les résultats.

■ Participer à l'organisation de l'équipe

Les parents sont encouragés à offrir leur aide en tant que bénévoles pour diverses tâches liées à l'équipe, telles que l'organisation de fêtes d'équipe, la préparation de collations ou le transport des joueurs. Les parents maintiennent une communication ouverte avec les entraîneurs, les responsables de l'équipe et les autres parents pour coordonner efficacement les activités et les besoins de l'équipe.

■ Respecter les heures des entraînements et matchs

Les parents s'engagent à amener leur enfant aux entraînements et aux matchs à l'heure spécifiée par l'équipe et à les récupérer à la fin de la session. En cas d'empêchement ou de retard imprévu, les parents s'engagent à communiquer rapidement avec les entraîneurs ou les responsables de l'équipe pour en informer et pour organiser une solution appropriée.

Les parents encouragent la régularité des participations de leur enfant aux entraînements, car la constance est essentielle pour le développement individuel et collectif de l'équipe.

■ Respecter les joueurs, entraîneurs, adversaires et arbitres

Les parents rappellent à leur enfant que le basketball est avant tout un jeu et que le plaisir de jouer doit être la principale motivation.

Les parents font preuve d'un comportement respectueux envers tous les membres de l'équipe, les entraîneurs, les arbitres, les adversaires et les autres parents. Ils ne tolèrent ni ne participent à des comportements négatifs ou à des attitudes désobligeantes.

Les parents respectent les règles du jeu, les décisions des arbitres et les choix des entraîneurs, même s'ils ne sont pas toujours d'accord. Ils enseignent à leurs enfants à faire de même.

Les parents communiquent de manière respectueuse avec les entraîneurs, les responsables du club et les autres parents. Ils sont ouverts aux discussions constructives concernant le développement de leur enfant.

■ Tenir la table de marques

Les parents s'engagent à être disponibles pour tenir la table de marques lors des matches de l'équipe ou des compétitions organisées par le club. Les membres qui s'engagent à tenir la table de marques doivent suivre une formation pour comprendre les responsabilités et les procédures associées à cette tâche. Le club fournira la formation nécessaire.

En cas d'indisponibilité pour tenir la table de marques, les membres s'engagent à trouver un remplaçant adéquat et à en informer le club à l'avance.

■ Participer aux manifestations organisées par le club

Les parents sont encouragés à s'engager bénévolement dans le club en tant que bénévoles ou en aidant lors d'événements, de déplacements ou d'autres activités, contribuant ainsi au succès global du club.

L'accompagnement positif des parents est un élément clé de la réussite de notre club de basketball associatif amateur. Nous croyons que ces engagements contribueront à créer un environnement favorable au développement de chaque joueur et à l'épanouissement de l'équipe dans son ensemble.

ENGAGEMENTS DE L'ENTRAINEUR

■ Porter le projet du Club

L'entraîneur s'engage à comprendre et à adhérer à la vision, aux valeurs et aux objectifs du club. Il est un ambassadeur de ces principes auprès des joueurs et de la communauté du club. Il respecte et fait respecter les règles, les politiques et les directives du club, y compris celles liées à la sécurité des joueurs et à l'éthique sportive.

■ Gérer mon équipe et le matériel

L'entraîneur prend en charge la composition de l'équipe pour les matches et la gestion des rotations pour assurer une participation équitable des joueurs. Il planifie des séances d'entraînement adaptées aux besoins de chaque joueur et veille à leur développement individuel et collectif.

Il est responsable de l'inventaire et de l'entretien du matériel nécessaire à l'entraînement et aux matches, s'assurant qu'il est en bon état de fonctionnement.

■ Transmettre mes techniques et mes tactiques

L'entraîneur planifie des séances d'entraînement structurées qui couvrent un large éventail de compétences et de situations de jeu. L'objectif de l'entraîneur est le développement individuel et collectif des joueurs. Il travaille à leur inculquer des compétences techniques, tactiques, physiques et mentales, tout en favorisant leur amour du jeu.

L'entraîneur s'efforce d'enseigner et de renforcer les compétences de base du basketball, telles que le dribble, le tir, la passe, la défense et le rebond. Il forme les joueurs aux stratégies et aux tactiques de jeu, en mettant l'accent sur la compréhension du jeu, la prise de décision et la réactivité sur le terrain.

Il encourage les joueurs à mettre en pratique ce qu'ils ont appris lors des séances d'entraînement et à les appliquer lors des matches. L'entraîneur s'engage à poursuivre sa propre formation et son développement en tant qu'entraîneur pour rester à jour avec les évolutions du jeu.

■ Faire progresser mes joueurs et mon équipe

L'entraîneur identifie les lacunes individuelles des joueurs en termes de techniques et propose des conseils et des exercices pour les améliorer. Il tient compte des besoins individuels des joueurs en matière de développement technique et ajuste son enseignement en conséquence.

■ Veiller au respect de la charte par mes joueurs

L'entraîneur explique aux joueurs l'importance du respect de la charte pour le développement personnel, l'esprit d'équipe et la réputation du club. Il veille à ce qu'ils en comprennent les engagements. Il rappelle régulièrement aux joueurs les engagements spécifiques de la charte et les encourage à les suivre.

■ Être exemplaire sur le terrain et en dehors

L'entraîneur fait preuve de respect envers les joueurs, les parents, les adversaires, les arbitres, les entraîneurs adverses et tous les membres de la communauté du club. L'entraîneur agit en tant que modèle de comportement positif en suivant lui-même les engagements de la charte et en faisant preuve de fair-play, de respect et de professionnalisme.

Il promeut le fair-play en encourageant les joueurs à respecter les règles du jeu et à jouer avec intégrité et honnêteté. Il communique de manière respectueuse et constructive avec les joueurs, en les encourageant et en les aidant à comprendre comment s'améliorer. L'entraîneur éduque les joueurs sur l'importance d'être exemplaires sur le terrain et en dehors, en soulignant les valeurs du club.

Il met en avant l'éthique sportive en montrant que l'effort, le respect des adversaires et l'intégrité sont aussi importants que les résultats. L'entraîneur est honnête dans ses interactions avec les joueurs, les parents et les membres du club, en favorisant la transparence et la confiance.

Il respecte les règles du jeu, les décisions des arbitres et les choix de l'entraîneur adverse, même s'il ne les approuve pas toujours. L'entraîneur garde son calme et son sang-froid, même dans des situations stressantes, et il évite les comportements impulsifs ou agressifs.

■ Être présent aux entraînements et aux matchs

L'entraîneur arrive à chaque entraînement et match à l'heure spécifiée, prêt à encadrer les joueurs et à commencer les activités prévues. Il planifie les séances d'entraînement et les tactiques de jeu à l'avance, en s'assurant que les joueurs bénéficient d'une formation de qualité.

L'entraîneur communique avec les joueurs, les parents et les membres du club pour tenir tout le monde informé des horaires et des activités prévues.

■ Organiser les matchs à domicile et à l'extérieur

L'entraîneur travaille en étroite collaboration avec les responsables du club pour planifier les calendriers de matchs, en tenant compte des disponibilités des installations et des adversaires.

Il organise la logistique des déplacements pour les matchs à l'extérieur, en veillant à ce que les joueurs et les supporters disposent des informations nécessaires. Il veille à ce que l'équipe soit prête à temps pour les déplacements et à ce que les matchs à domicile commencent à l'heure prévue. Il communique les détails des matchs aux parents et aux joueurs, y compris les heures de départ, les lieux des matchs, et les besoins en équipement.

L'entraîneur collabore étroitement avec les responsables du club pour garantir que les installations à domicile sont prêtes, que les équipements sont en bon état.

REGLES ESSENTIELLES

PROBLEMES EXTRA-SPORTIFS

Nous rappelons aux parents que tout incident ou toute préoccupation doit être abordé en premier lieu avec l'entraîneur. Dans le cas où la situation nécessiterait une intervention supplémentaire, l'entraîneur remontera le problème au Comité Directeur. Ce dernier s'engage à superviser et à garantir la résolution adéquate de la situation, en tenant compte du bien-être de tous les membres de notre association.

Votre collaboration et votre communication sont essentielles afin de maintenir un environnement positif et constructif pour tous.

MESURES DISCIPLINAIRES

L'acte d'adhésion à notre club nécessite un engagement absolu envers le respect des règles établies. La présente charte sportive constitue un pacte auquel chaque membre et sympathisant du Club doit souscrire de manière volontaire et consciente. C'est une déclaration d'acceptation des valeurs et des normes qui forment le fondement de notre communauté.

Dans le cas où des circonstances l'exigeraient, des mesures disciplinaires pourront être prises à l'encontre d'un membre. Cependant, il est important de souligner que ces mesures ont pour unique but de maintenir l'intégrité et la cohésion de notre environnement associatif. Elles ne sont pas prises de manière arbitraire, mais plutôt dans l'optique de préserver un climat respectueux et constructif au sein duquel chaque individu peut s'épanouir. Votre adhésion n'est pas seulement une participation, mais également un engagement envers l'esprit et la qualité de notre communauté sportive.

COMPORTEMENT ANTISPORTIF

Dans le cas où l'attitude d'un joueur venait à perturber le déroulement harmonieux de l'activité, il sera pris des mesures disciplinaires adaptées sans délai, sous la supervision attentive de son entraîneur. Il est essentiel de comprendre que de telles décisions sont prises dans l'intérêt du joueur lui-même ainsi que de ses coéquipiers, et visent à préserver l'intégrité de l'expérience sportive pour tous.

Cette décision sera impérative et contraignante à la fois pour le joueur et ses parents. Nous croyons fermement en la collaboration entre l'entraîneur, le joueur et les parents pour encourager un environnement positif et constructif.

Si les agissements en question se révèlent particulièrement sérieux ou deviennent répétitifs, le Comité Directeur se verra dans l'obligation de considérer d'autres mesures disciplinaires. Nous tenons à souligner que notre objectif premier demeure le développement personnel et sportif de chaque membre de notre association. La discipline est envisagée comme un moyen de préserver cet environnement d'apprentissage qualitatif pour tous les membres.

SANCTIONS FINANCIERES

Les infractions de nature technique ou disqualifiante, ainsi que l'initiation d'une procédure disciplinaire à l'encontre d'un joueur, engendrant des charges financières pour le Club, entraîneront une répercussion directe sur le joueur impliqué. En d'autres termes, les frais résultants de telles actions seront facturés au joueur fautif.

Il est crucial de comprendre que cette mesure vise à encourager la responsabilité individuelle et le respect des règles et des valeurs du Club. Nous souhaitons que chaque membre prenne conscience de l'impact de ses actions sur l'ensemble de la communauté sportive.

Cela souligne également notre engagement envers la transparence et l'équité. Les conséquences financières associées à des comportements non conformes sont établies de manière objective et transparente. Notre priorité est de préserver l'intégrité de notre Club et de fournir une expérience sportive positive pour tous ses membres.

DROIT A L'IMAGE

Les images capturées pendant les séances d'entraînement ou les rencontres sportives auront l'opportunité d'être présentées au public à travers notre site web, nos plateformes de médias sociaux ainsi que dans les journaux locaux. En adhérant vous consentez librement et sans attente de rétribution à la diffusion de ces images.

Cette initiative a pour but de partager la passion, l'effort et les exploits de nos joueurs avec une audience plus large, créant ainsi une communauté connectée et informée autour de nos activités sportives. En donnant votre accord par le biais de la charte, vous contribuez à la promotion du sport et de l'esprit d'équipe, tout en comprenant que le Club ne peut pas exercer un contrôle absolu sur les contenus publiés par des individus ou des tiers.

Nous encourageons chaque membre à se joindre à cet engagement en toute conscience, sachant que vos images et vidéos peuvent inspirer d'autres personnes et favoriser l'épanouissement de notre club sportif. Cela étant dit, il est essentiel de prendre en compte que le Club ne pourra être tenu responsable des retombées éventuelles liées aux publications de tiers ou des publications émanant directement de ses membres, même si elles concernent nos activités.

Les images capturées lors des activités de l'association ne pourront pas faire l'objet de commerce.

COLLECTE DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par GARDANNE MEYREUIL BASKETBALL pour la gestion administrative des licenciés au sein de l'association. La base légale du traitement est la gestion des demandes de licences, pour la communication auprès des adhérents et futurs adhérents ainsi que pour le traitement de toutes les demandes d'informations à propos des activités de l'association

Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Le Président de l'association.

Les données sont conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter : contact@gmbasket.fr / 07 68 63 96 49 ou par voie postale :

GARDANNE MEYREUIL BASKETBALL
Chez Maison de la vie associative
8 Avenue du 8 mai 1945
13120 GARDANNE

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.